



- CSE Siège 7 décembre 2020 -
Préalable SNJ FTV

L'INFORMATION N'EST PAS A LA FÊTE

Le moment n'incite clairement pas à l'optimisme. Même en allégeant un confinement, il reste des choses très lourdes à aborder.

Ces violences policières qu'une proposition de loi tente de cacher, par exemple. Le SNJ et beaucoup d'autres organisations se sont très vite investis dans la lutte contre ce texte baptisé « Sécurité globale » et en particulier son article 24. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de notre opposition, mais ce sont bien les dirigeants de France Télévisions que nous interpellons. Si nous avons un regard commun sur cette proposition de loi, il est temps aussi d'analyser nos manières d'aborder ce type d'informations.

Trop longtemps, nous n'avons pas su traiter réellement les violences policières, trop souvent nos règles déontologiques fluctuent (par exemple sur le floutage des uns et le plein cadre des autres), et trop fréquemment on évince des reportages liés à la profession de journaliste... les représentants élus des journalistes. Que dirions-nous si, en plein débat sur les conditions de travail des soignants, leurs syndicats étaient absents de nos reportages, et que nos JT ne donnaient la parole qu'à une ONG comme « Médecins Sans Frontières » ?

Mais passons. La direction que nous avons alertée en a convenu et a décidé de corriger le tir, au lendemain d'une faute journalistique dans le « 20h » du samedi 21 novembre. Ce jour de manifestations à Paris et partout en France, contre ce fameux article 24, cette édition (qui serait le JT de « référence », nous dit-on) ne fera qu'un off sur cette mobilisation. Quelques secondes d'images seulement sur un débat démocratique essentiel, un déséquilibre fâcheux, qui osera soutenir le contraire ?

Et cette image renvoyée à notre public abîme le travail de chacun d'entre nous. Une confiance, déjà compliquée à maintenir, a été ce soir-là encore plus rompue. Et tout cela doublé d'une colère sans nom de beaucoup de journalistes de la rédaction, au-delà des préférences syndicales. La triste copie sera heureusement corrigée le lendemain dans cette édition.

Nous ne voulons plus de ces approximations qui ne blessent pas qu'un syndicat de journalistes, mais qui abîment tout un collectif.

C'est toujours au nom du collectif que nous regrettons la disparition programmée du magazine d'investigation « Pièces à conviction ». Encore un pan d'histoire de l'information sur France 3 qui disparaît. Certes, les reportages de ce magazine n'étaient plus réalisés par les rédactions de France Télévisions, mais il restait incarné par une équipe du service public, présentatrice comprise, qui est aussi un des visages de l'information régionale et nationale.

Nous demandons à être reçus sans délai par la direction de l'information et des magazines pour évoquer cette suppression. Nous demandons qu'un rendez-vous d'information de même nature soit mis à l'antenne de France 3, et qu'il puisse être (comme l'était « Pièces à conviction » à ses débuts) composé d'une majorité de reportages de nos rédactions.

...

Le remplacer par un grand format unitaire, produit en externe et labellisé « journalisme de solutions », ne serait pas un bon message. France 3 et ses rédactions, doivent conserver un rendez-vous dans la lignée de « Pièces à conviction ». Et la réponse ne peut pas être « *on fait déjà l'investigation sur d'autres chaînes du groupe* » !

Un peu plus d'un an après la lamentable suppression du « Soir 3 », s'abriter derrière la fusion des rédactions pour à nouveau soustraire, éliminer, affaiblir l'information sur France 3, serait un coup terrible porté au moral des équipes.

En cette période de fêtes, même contrariées par un virus toujours menaçant, nous sommes ici pour peser sur les choix de l'entreprise !

L'information, son traitement, son éthique, ses moyens, c'est notre affaire aussi, c'est notre affaire surtout !

Paris, le 7 décembre 2020